

**Programme de Renforcement Intégré du milieu des Affaires en
Haïti (PRIMA)**

**Projet « Appui au renforcement de la capacité des caisses du réseau de
l'ANACAPH »**

RAPPORT NARRATIF FINAL

Nom du bénéficiaire	Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes (ANACAPH
----------------------------	---

Dossier No	4
-------------------	----------

RAPPORT NARRATIF FINAL

1. Description

- 1.1.** Nom du bénéficiaire du contrat de subvention:
Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes (ANACAPH)
- 1.2.** Nom et fonction de la personne de contact :
Yolène A. Jacquet, Directeur Exécutif
- 1.3.** Nom des partenaires de l'Action:
Dans le cadre de cette action, l'ANACAPH travaille avec ces caisses membres sur la base des relations déjà existantes entre l'association et ses membres.
- 1.4.** Intitulé de l'Action:
Projet « Appui au renforcement de la capacité des caisses du réseau de l'ANACAPH dans la réduction de pauvreté en Haïti »
- 1.5.** Numéro du contrat:
9 ACP HA 12/18
- 1.6.** Date de début et date de fin de la période de reporting¹:
15 mai 2007 – 15 août 2008
- 1.7.** Pays ou région(s) cible(s):
Haïti, 10 départements
- 1.8.** Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles² (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):
Les bénéficiaires finaux sont les membres des caisses populaires du réseau de l'ANACAPH qui utilisent les services financiers de ces caisses et qui au 30 septembre 2005 étaient au nombre de 152020 dont 62663 femmes. Au 30 septembre 2006, le sociétariat du réseau est passé à 163457 dont 72112 femmes. Et le 30 septembre 2007, 201 662 membres, composé de 94430 hommes, 93888 femmes, 1436 groupes hommes, 4113 groupes femmes, 7790 sociétés. Néanmoins, l'ANACAPH travaille avec les Dirigeants de toutes les caisses populaires et dans le cadre de ce projet, plusieurs de ces activités visent tout le secteur, dont les dernières statistiques de la Direction Générale de l'Inspection des Caisses Populaires, datant de 30 septembre 2005 estiment à 337126 membres.

¹ La période entière de mise en œuvre de l'Action

² Les "groupes cibles" sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'Objectif du Projet, et les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur.
Octobre 2008

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

2.1 Activités et résultats

Veillez énumérer toutes les activités conformément à l'annexe 1 du contrat depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de reporting

Activité 2.1: Révision du plan stratégique de l'ANACAPH et accompagnement d'au moins 50% des caisses membres de l'ANACAPH dans le développement de leur plan stratégique dans le sens de la contribution de la potentialité de ces caisses dans la réduction de pauvreté.

Cette révision a été nécessaire pour le renforcement de l'association dont le développement du premier plan stratégique date de novembre 2002. Depuis, les réalités du mouvement coopératif haïtien ont beaucoup évolué, aussi, il y avait lieu d'étudier le nouveau cadre environnemental de l'association, les besoins actuels des membres et de faire la révision du plan stratégique existant compte tenu des résultats du diagnostic.

Ce travail consistait à :

- a. faire le diagnostic de l'association
- b. faire la révision proprement dite du plan existant compte tenu des résultats du diagnostic
- c. rédiger le document final
- d. élaborer à partir de ce plan, le plan d'action et le budget d'opération de l'association pour les cinq prochaines années
- e. appuyer les caisses membres dans le développement de leur plan stratégique.

Compte tenu de l'ampleur et des exigences du travail en termes de ressources humaines, financières et de délai qu'il fallait pour l'élaboration du plan stratégie de 50 % des caisses membres du réseau, l'équipe qui travaille sur cette activité avec l'ANACAPH avait pris la résolution que l'encadrement en vue de l'élaboration du plan stratégique des caisses dans le sens de leur contribution dans la réduction de pauvreté sera pris en compte au cours de l'exécution de ce projet. Cependant, l'élaboration proprement dite du plan stratégique de chacune de ces caisses fera l'objet d'un protocole ultérieur.

Puis, pour aboutir à la finalité de cette activité suivant l'objectif général du projet, l'emphase a été mis sur la vision et la mission de ces caisses. Au cours d'un atelier de deux jours, les caisses présentes ont travaillé sur une nouvelle mission et une nouvelle vision du réseau dans le sens de leur contribution de la réduction de pauvreté, le plan stratégique de l'ANACAPH leur a été présenté pour suggestions, commentaires, appropriation et illustration pour le développement de leur propre plan stratégique. Le document du plan stratégique de l'ANACAPH développé dans le cadre de ce projet est en annexe à ce rapport final.

ANNEXE VI

Le rapport de ce colloque de deux jours sur les performances économiques et sociales des caisses est en annexe à ce document. 16 caisses populaires membres, soit 38 % ont participé à cet atelier. Un canevas de vision et de mission pour les caisses du réseau a été élaboré.

Activité 2.2: Organisations de six conférences de deux jours sur la problématique de la microfinance et organisation de 30 sessions de formation à raison de trois jours de formation par département à l'intention de toutes les caisses populaires haïtiennes.

2.2.1 Trois colloques de deux jours ont été réalisés

18 – 19 octobre 2007, sur le thème « Caisses Populaires Haïtiennes : acteur du développement humain durable à l'hôtel Montana sur la route de Pétion-ville

Cette conférence a réuni trente quatre (34) caisses populaires, (60) soixante délégués dont quatre (4) femmes, cinq (5) intervenants et 9) neuf médias.

Les sous thèmes suivants ont été développés durant ces deux jours :

1. Caisse populaire dans l'économie solidaire sociale et le développement durable par M. Wilson Jabouin, spécialiste publique qui a été le conférencier principal
2. Caisse populaire et animation associative et sociale (La portée sociale ou aspect social)- (rôle social d'une caisse populaire) par M. Rénoël Élie, Docteur en sociologie
3. Caisses populaires et problématique de genre par madame Évelyne Larrieux, Militante Féministe
4. Caisse populaire et accès aux nouvelles technologies de l'information, par Joseph Ismaël, Maîtrise en gestion d'entreprise
5. Caisse populaire et processus de développement humain durable, M. Wilson Jabouin
6. Caisses populaires et PME par Nonais Dérisier Saincelair, économiste

Au cours de cette conférence, les invités spéciaux qui représentaient le Programme du renforcement Intégré du Milieu des affaires (PRIMA), le Développement International Desjardins (DID), la fédération le levier, la Direction Générale de l'Inspection des Caisses Populaires Haïtiennes (DIGCP/BRH) ont eu à faire chacun un discours officiel.

Un documentaire réalisé dans le cadre de l'exécution du projet sur le mouvement des caisses populaires avait été présenté. Références : Journal ANACAPH

3-4 avril 2008, sur le thème « Vers de nouveaux produits financiers agricoles et ruraux ».

Cette conférence a réunie 122 participants, 35 coopératives d'épargne et de crédit et 19 autres institutions en appui à la microfinance et au secteur agricole et associations exploitant certaines filières. Elle a eu lieu à la vallée de l'artibonite à l'auditorium de l'ODVA. (Ref. rapport colloque en annexe)

ANNEXE VI

Les sous-thèmes suivants ont été développés :

"L'état actuel du milieu rural haïtien"

- Le milieu rural haïtien : Contraintes et opportunités /besoins financiers et non financier / ANDAH / M. Allen Henry
- Haïti et la sécurité alimentaire /M. Abnel Désamours CNSA
- La DSNCRP et le développement agricole par le Ministère de la planification / Nonais Dérisier
- Les principales filières agricoles et leur besoin de crédit par M. Marcelin Norvilus (Cas / présentation des organisations exploitant ces filières) (Étude en cours de réalisation commanditée par l'ANACAPH)

"Les Acteurs et les Perspectives du financement rural haïtien "

- L'expérience du BCA : Leçons et perspectives /Agronome Lionel Lubin
- BID et les fonds disponibles pour le financement rural/ Mme Marion Le Pommelec
- KNFP et le projet de création d'un fonds de financement rural / M. Lionel Fleuristin
- L'expérience de COOPECLAS, CAPAJ et CAPOSAC dans le cadre du PDR

"Les Risques liés au financement rural et les solutions

- Les risques liés aux crédits agricoles et ruraux (MSME)/ M. Osée Pierre
- FDI et les instruments de financement de l'agro – industrie / M. Lhermite François
- La Micro Assurance (AIC) Isabelle Delpêche et Emile Pantaléon

8-9 aout 2008 sur le thème « Performances sociales et économiques des caisses d'épargne et de crédit »

Cette activité visait seulement les caisses membres de l'ANACAPH, elle a réuni 54 participants dont 19 caisses membres, 4 consultants et un représentant du PRIMA

L'objectif général: Les caisses contribuent au développement économique de leur région par la création de richesses et par la réduction de la pauvreté.

Le contenu de cette activité :

- Le contenu de performance économique et sociale est clarifié
- Les indicateurs de la performance économique et sociale sont identifiés
- Les liens entre performances financières et performances économique et sociale sont définis
- Des actions à entreprendre pour améliorer la performance économique et sociale des caisses sont identifiées et retenues.

ANNEXE VI

Le développement du thème de ce colloque a été inspiré des documents élaborés par Cerise et particulièrement le document d'indicateurs de performance sociale pour les IMFs (2/2) de Morgane et de Cécile LAPINEAU.

Puis, il ya eu un atelier de réflexion qui a permis d'élaborer un canevas de mission pour le réseau dont la finalité est de mettre l'emphase sur la dynamique de contribution de leurs potentialités dans l'amélioration de leurs conditions de vie dans la réduction de pauvreté:

La formulation de l'Exercice

Donner des éléments pour élaborer la vision du futur de votre caisse:

- Sa philosophie fondamentale
- Ses Valeurs essentielles
- Sa finalité
- Sa vision du futur
- Les objectifs
- Description de la vision

Résultat de l'exercice

Les éléments fournis par les Dirigeants présents :

- Couverture départementale
- Devenir une référence
- Satisfaction de plus de membres
- Changer la vie des membres
- Mise en réseau des caisses
- Se former et s'informer
- Intégration et participation active des femmes
- ANACAH partenaire fort et durable des caisses
- Les caisses : institutions financières des démunis et de la classe moyenne

Un canevas de mission a été élaboré pour le réseau à partir de ces éléments fournis

Canevas Valeur/Vision/Mission

✚ Les caisses populaires du réseau de l'ANACAPH deviennent des institutions financières de référence qui travaillent pour le plein épanouissement de leurs membres et de leur communauté. Elles contribuent à changer leur vie. Elles sont des institutions financières au service de toutes les couches de la société notamment de la classe moyenne et des exclus des services financiers traditionnels

En plus des ateliers de réflexions, plusieurs autres activités comme le recrutement des membres potentiels défavorisés pour qu'ils aient accès au crédit pour leurs petites activités génératrices de revenus et les études de

ANNEXE VI

nouveaux produits de crédits publiés au cours du projet permettront aux caisses de travailler dans le sens de cette mission.

Trois colloques de deux jours ont été organisés au lieu de six colloques comme prévu. Les facteurs de temps, de disponibilités des dirigeants comme des conférenciers n'ont pas facilité la planification de six colloques en moins d'une année. Toutefois, les trois colloques ont été organisés dans des hôtels ou les dirigeants et les conférenciers sont hébergés, ce qui a permis de travailler environ 10 à 12 heures de temps par jour, ainsi tous les thèmes prévus dans le document de projet ont été vus.

2.2.2 Organisation de trente sessions de formation au niveau des dix départements.

FORMATIONS RÉALISÉES PAR DÉPARTEMENT

Tableau des formations dispensées

Département	Date	Thème	Nombre de participants	
			Hommes	Femmes
Artibonite Centre	29-11-2007	La division des rôles et responsabilités	20	1
	30-11 - 2007	Importance des politiques et des procédures	13	1
	12 au 15 /08/08	Formation de base	14	2
Nord'ouest	30-11-07	La division des rôles et responsabilités	15	3
	1/12/07	Importance des politiques et des procédures	15	3
	8/08/08	Service à la clientèle	11	15
	9/08/08	Service à la clientèle	11	15
SUD-NIPPES	29/11/2007	La division des rôles et responsabilités	22	3
	30/11/07	Importance des politiques et procédures	22	3
	02/08/08	Les techniques de ventes	13	2
	03/08/08	Les techniques de ventes	13	2
Sud'est	26/10/07	La division des rôles et responsabilités	22	7

ANNEXE VI

	27-10-2007	Importance des procédures	22	7
	15/12/08	Gestion financière /coopérative et système financier en Haïti	17	3
	16/12/08	Gestion financière /coopérative et système financier en Haïti	17	3
Grande anse	24/11/07	La division des rôles et responsabilités	12	3
	25/11/07	Importance des politiques et des procédures	12	3
Nord-Nord'est	21/12/07	La division des rôles et responsabilités	12	4
	22/07/07	Importance des politiques et des procédures	12	4
9 départements	22 sessions		283	81

22 sessions de formation sont organisées sur les 30 sessions de formation planifiées, 9 départements sont touchés par ce programme de formation de base, ces formations de bases ont réuni 364 dirigeants dont 283 hommes et 81 femmes. Pour des raisons logistiques certains départements ont eu leur formation ensemble, ce sont les cas du sud et des nippes, puis, de l'artibonite et du centre.

Activité 2.3) Publication des études de filières réalisées

Deux études ont été réalisées dans le but d'identifier des créneaux porteurs non agricoles et agricoles pour les caisses en vue de l'élaboration des fiches techniques présentant les attentes et les besoins des couches défavorisés exploitant ces filières.

A. Les fiches signalétiques de crédit agricoles développées :

1. Crédit agricole cycle court: ce produit de crédit s'adresserait aux cultures de cycle court comme les cultures maraîchères des écosystèmes irrigués (oignon, piment, maïs) il s'agit d'un produit de crédit étalé sur une période de 9 mois qui permettra au planteur de financer sa campagne agricole (acquisition de semences, d'engrais, préparation de sol etc.) fourchette : 5000 – 50,000 gourdes

ANNEXE VI

2. Crédit agricole de cycle moyen :

Ce crédit est destiné aux cultures dont la période de production ou de récolte avoisine une année. Nous citerons le café, le cacao, le manioc. il s'agit d'un produit de crédit étalé sur une période de 12 à 15 mois qui permettra au planteur de financer sa campagne agricole (acquisition de semences, d'engrais, nettoyage, intégration autre cultures comme la banane dans les champs de café etc.) fourchette : 5000 – 60,000 gourdes.

3. Crédit équipement agricole:

Ce produit financier permettrait aux agriculteurs de disposer de certains équipements agricoles comme des motos pompes, une charrue à traction animale, un entrepôt, un glacis, un moulin de mamba, un torrificateur, un moulin de manioc etc. il s'agit d'un produit de crédit étalé sur une période de deux (2) ans qui permettra à un groupe de planteur de se procurer d'équipements agricoles nécessaires au développement de leurs exploitations : 50,000 – 200,000 gourdes.

4. Crédit filière Mangue

Ce crédit peut être accordé à des groupes de paysans sur une période de 6 mois pour qu'ils puissent collecter la mangue au moment de la récolte aux agences d'exportation. Le prêt doit être accordé quelque mois avant la récolte proprement dite pour permettre aux groupements d'avoir la possibilité d'avancer de l'argent aux membres qui disposent de manguiers en bon état. (Limite 500000,00 gdes)

5. Crédit motoculteur

Ce crédit peut être accordé à un planteur ou un groupe de planteurs sur une période de 18 à 24 mois pour qu'ils puissent labourer les terres.
Limite : 300,000.00 gourdes.

B. Les fiches signalétiques de crédit non-agricoles développées :

1) Crédit filière petit restaurant

Le crédit à la filière Petit Restaurant est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier d'un petit restaurant qui fournit déjà des services.

Ce prêt à une durée de 12 à 15 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 25000 à 50000Gdes et plus suivant la taille de l'entreprise. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts à l'échéance du délai.

2) Crédit filière transport public

Le crédit à la Filière Transport Public est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier de son moyen de transport déjà en service (camionnette ou taxi moto).

Ce prêt a une durée de 12 à 18 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 25,000 à plus de 50,000 Gdes suivant l'acquisition à faire. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts à l'échéance du délai.

ANNEXE VI

3) Crédit filières Ecoles classiques

Le crédit à la Filière Ecoles Classiques est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier d'une Ecole Classique pour les Classes Primaires et Secondaires qui fournissent déjà des services.

Ce prêt à une durée de 12 à 24 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder est établi à partir de 50,000 Gdes suivant la taille et l'effectif de l'Ecole. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts à l'échéance du délai.

4) Crédit filière studios de beauté

Le crédit à la Filière Studios de Beauté est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier de son entreprise déjà mise en place.

Ce prêt a une durée de 12 à 18 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 25.000 à plus de 50.000 Gdes suivant la taille de l'entreprise en question. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts à l'échéance du délai.

5) Crédit filière vente de rafraichissants

Le crédit à la Filière Vente de Rafrâichissants est un prêt accordé à une personne physique ou un groupe solidaire de 3 personnes au plus devant servir à augmenter le capital financier d'une entreprise déjà mise en place

Ce prêt a une durée de 12 à 18 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 10000 à 30000Gdes suivant la taille de l'entreprise. L'emprunteur ou le groupe rembourse le capital et les intérêts à l'échéance du délai.

6) Crédit filière Ferronnerie

Le crédit à la Filière Ferronnerie est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier de son entreprise offrant déjà des services de ferronnerie à la communauté

Ce prêt à une durée de 12 à 18 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 25.000 à plus de 50.000 Gdes suivant la taille de l'entreprise. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts à l'échéance du délai.

7) Crédit Dépôts boissons gazeuses

Le crédit à la filière « Dépôt Boissons Gazeuses » est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier d'une micro entreprise qui fournit déjà des services de ventes de boissons.

Ce prêt à une durée de 12 à 15 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder se situe à partir de 50.000 Gdes suivant la taille de l'entreprise. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts périodiquement jusqu'à échéance du délai.

8) Crédit filière Petit artisanat

Le crédit à la Filière « Petit Artisanat » est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier de sa petite entreprise de production artisanale.

ANNEXE VI

Ce prêt a une durée de 18 à 24 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 25.000 à 50.000 Gdes. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts périodiquement jusqu'à échéance du délai.

9) Crédit filière Boulangerie

Le crédit à la Filière « Boulangerie » est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier d'une boulangerie offrant des services à la communauté

Ce prêt a une durée de 12 à 24 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder est établi à partir de 50.000Gdes suivant la taille de l'entreprise. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts périodiquement jusqu'à échéance du délai.

10) Crédit à la filière «Cirage de chaussure »

Le crédit à la Filière « Cirage de Chaussures » est un prêt accordé à une personne physique devant servir à augmenter le capital financier d'une activité économique déjà mise en place.

Ce prêt à une durée de 12 mois maximum et le montant de l'enveloppe à accorder doit être compris entre 1000 et 2500 Gdes suivant le nombre d'années de fonctionnement de cette activité. L'emprunteur rembourse le capital et les intérêts périodiquement jusqu'à échéance du délai.

Ces deux études rassemblent et présentent les informations pertinentes sur les filières avant présenter les fiches. Ces fiches montrent les informations intéressant l'institution financière, comme le compte d'exploitation de la filière, les risques inhérents à un type de produit et des informations intéressant également le demandeur de crédit comme les caractéristiques du crédit (La limite, la durée et le taux d'intérêt, le pourcentage d'épargne bloqué, ...etc.) Le CD de ces deux rapports d'étude est joint.

Activité 2.4) Regroupement et encadrement de 90 groupes de défavorisés exerçant une activité commune

Les animateurs de terrain ont été recrutés de par leur position stratégique dans diverses zones et leurs expériences en vue d'encadrer des regroupements défavorisés autour de l'épargne et de crédit. Ces groupes défavorisés vivent dans un certain attentisme, ils refusent de forger eux-mêmes leur devenir, oser changer le cours de leur vie. Ils ignorent encore l'importance de l'épargne et du crédit. Cet encadrement par les animateurs de terrain consistait à sensibiliser ces groupes cibles qui sont bénéficiaires finaux de ce projet sur l'importance de l'épargne, l'importance du crédit et les transformer en des clients potentiels pour les caisses populaires. . La tâche principale de ces animateurs de terrain consiste à ;

- Regrouper les membres potentiels cibles en groupes solidaires
- Assurer la promotion des services des caisses
- Planifier et organiser les séances de sensibilisation sur les vertus de l'épargne et l'opportunité qu'offre un crédit adapté à leurs activités

ANNEXE VI

- Aider les groupes solidaires à bien orienter leurs demandes de crédit

Etant donné que c'est une expérience pilote et les animateurs avaient d'autres activités à réaliser dans le cadre de ce projet, l'objectif fixé était de 90 groupes solidaires. Cependant, parmi les multitudes groupes avec lesquels les animateurs ont travaillé 311 groupes et 120 individus ont pu bénéficier du crédit dans différentes caisses du réseau et surtout dans différents départements dans les zones rurales.

Par exemple dans le Nord'ouest la caisse KOPLES a octroyé 4, 025, 500,00 gdes à 136 groupes de 3 personnes chacun. Au niveau de la grande anse, la caisse CAPAJ a décaissé 2. 904.500, 00 gdes pour 121 individus, soit 61 hommes et 60 femmes et la CPRCM à marigot a décaissé 150 000 gdes pour 10 groupes de 5 personnes chacun. Dans les départements du sud et des nippes, pour 19 groupes constitués, un montant de 705 000,00 gdes a été décaissé. Pour certains groupes ayant accès au crédit par le truchement des résultats du travail des animateurs du projet, l'animateur ne détient pas l'information sur le montant accordé. Toutefois, pour de plus amples renseignements, la liste des bénéficiaires acheminés au bureau du projet sont mentionnés dans le tableau qui suit.

Explication du tableau : la première colonne retrace le nombre de petits groupes par regroupement, la deuxième, le nom du regroupement, la troisième le nombre de personne par petit groupe, la quatrième le numéro de folio ou du carnet du groupe ou du membre, la cinquième la date ou l'année du décaissement, la sixième, le montant décaissé et le secteur d'activité qui n'est présentement n'est pas clairement classé au niveau des rapports reçus.

DÉPARTEMENT NORD'OUEST GROUPE SOLIDAIRE 2008						
GROUPES CIBLES (Qté)	ZONES		FOLIO	DATE	MONTANT DÉCAISSÉ (HTG)	SECTEUR D'ACTIVITÉ
27 groupes de 3	ANSE À FOLEUR	3	5797	15/01/08	675,000.00	COMMERCE Et production
3	MARRE GRAND BOIS	3	5570	21/01/08	75,000.00	
30	ST LOUIS DU NORD	3	-	13/02/08	817,500.00	
4	POLIN	3	5662	06/02/08	125,000.00	
11	LA TORTUE MONTROUIS	3	5705	14/01/08	267,000.00	
14	CHAMPAG	3	5735	22/01/08	325,000.00	

ANNEXE VI

	NE					
26	JANRABEL	3	4813	21/02/08	650,000.00	
21	POLIN CONE	3	5479	09/01/08	-	
8	DES JARDIN	3	4722	24/01/08	261,500.00	
Sous Total 114						
GROUPE SOLIDAIRE 2007						
7	PORT-DE- PAIX	3	4901	17/11/07	175,000.00	COMMERCE Et production
8	LA TORTUE CREAS	3	5059	19/12/07	225,000.00	
7	DES GARCON S	3	5631	07/12/07	430,000.00	
Sous Total 22						
TOTAL 136 groupes bénéficiant du crédit dans le Nord'Ouest						
DEPARTEMENT GRANDE ANSE GROUPE SOLIDAIRE 2008						
Prêt individuel 121 dont 61 Hommes et 60 Femmes Zones périphériques de Jérémie et les communes de LEON/ ABRICOTS/ BONBON/ CARREFOUR SANON/ ROSEAU/ MARFRANC						
-	-	1	6205	2007	35,000.00	COMMERC E
-	-	1	5295	2007	15,000.00	
-	-	1	4453	2007	10,000.00	
-	-	1	461	2007	10,000.00	
-	-	1	1303	2007	25,000.00	
-	-	1	494	2007	20,000.00	
-	-	1	1253	2007	20,000.00	
-	-	1	6552	2007	15,000.00	
-	-	1	4168	2007	50,000.00	
-	-	1	6414	2007	35,000.00	
-	-	1	4054	2007	10,000.00	
-	-	1	6066	2007	15,000.00	
-	-	1	2610	2007	10,000.00	
-	-	1	1287	2007	25,000.00	
-	-	1	4897	2007	5,000.00	
-	-	1	6007	2007	25,000.00	

ANNEXE VI

-	-	1	4687	2007	10,000.00	
-	-	1	1011	2007	10,000.00	
-	-	1	975	2007	25,000.00	
-	-	1	5595	2007	15,000.00	
-	-	1	74	2007	15,000.00	
-	-	1	3500	2007	25,000.00	
-	-	1	2809	2007	20,000.00	
-	-	1	5153	2007	15,000.00	
-	-	1	4551	2007	25,000.00	
-	-	1	6189	2007	30,000.00	
-	-	1	5056	2007	25,000.00	
-	-	1	4609	2007	60,000.00	
-	-	1	4186	2007	10,000.00	
-	-	1	4413	2007	5,000.00	
-	-	1	2721	2007	25,000.00	
-	-	1	4236	2007	40,000.00	
-	-	1	188	2007	2,500.00	
-	-	1	4079	2007	100,000.00	
-	-	1	4564	2007	15,000.00	
-	-	1	3726	2007	35,000.00	
-	-	1	3545	2007	25,000.00	
-	-	1	5333	2007	60,000.00	
-	-	1	6044	2007	50,000.00	
-	-	1	6425	2007	21,000.00	
-	-	1	6519	2007	60,000.00	
-	-	1	4962	2007	35,000.00	
-	-	1	6087	2007	50,000.00	
-	-	1	5067	2007	10,000.00	
-	-	1	6497	2007	10,000.00	
-	-	1	6398	2007	10,000.00	
-	-	1	4667	2007	20,000.00	
-	-	1	1001	2007	20,000.00	
-	-	1	2739	2007	50,000.00	
-	-	1	2316	2007	75,000.00	
-	-	1	1486	2007	10,000.00	
-	-	1	3046	2008	6,000.00	
-	-	1				

COMMERC
E

ANNEXE VI

			5497	2008	15,000.00	
-	-	1	3725	2008	5,000.00	
-	-	1	6412	2008	50,000.00	
-	-	1	2244	2008	60,000.00	
-	-	1	2309	2008	15,000.00	
-	-	1	6628	2008	5,000.00	
-	-	1	2765	2008	6,000.00	
-	-	1	4805	2008	25,000.00	
-	-	1	6774	2008	10,000.00	
-	-	1	2179	2008	10,000.00	
-	-	1	359	2008	25,000.00	
-	-	1	1540	2008	60,000.00	
-	-	1	4313	2008	20,000.00	
-	-	1	3533	2008	10,000.00	COMMERC
-	-	1	3113	2008	5,000.00	E
-	-	1	4657	2008	60,000.00	
-	-	1	2785	2008	50,000.00	
-	-	1	2531	2008	10,000.00	
-	-	1	5320	2008	10,000.00	
-	-	1	3723	2008	15,000.00	
-	-	1	2338	2008	15,000.00	
-	-	1	2591	2008	15,000.00	
-	-	1	3124	2008	10,000.00	
-	-	1	1217	2008	60,000.00	
-	-	1	1261	2008	20,000.00	
-	-	1	676	2008	10,000.00	
-	-	1	2355	2008	25,000.00	
-	-	1	3252	2008	15,000.00	
-	-	1	5479	2008	25,000.00	
-	-	1	6654	2008	10,000.00	
-	-	1	5825	2008	15,000.00	
-	-	1	3539	2008	50,000.00	
-	-	1	5290	2008	15,000.00	
-	-	1	4884	2008	8,000.00	
-	-	1	1273	2008	5,000.00	
-	-	1	558	2008	20,000.00	
-	-	1	4713	2008	10,000.00	
-	-	1	6708	2008	25,000.00	
-	-	1	4778	2008	10,000.00	
-	-	1	9671	2008	30,000.00	
-	-	1	2355	2008	25,000.00	
-	-	1	3252	2008	15,000.00	
-	-	1	3584	2008	10,000.00	
-	-	1	4901	2008	50,000.00	
-	-	1	5726	2008	30,000.00	

ANNEXE VI

-	-	1	5638	2008	10,000.00	
-	-	1	475	2008	10,000.00	
-	-	1	378	2008	10,000.00	
-	-	1	658	2008	15,000.00	
-	-	1	5167	2008	15,000.00	
-	-	1	6520	2008	15,000.00	
-	-	1	4753	2008	15,000.00	
-	-	1	4754	2008	10,000.00	
-	-	1	6720	2008	10,000.00	
-	-	1	2370	2008	26,000.00	
-	-	1	6691	2008	50,000.00	
-	-	1	6588	2008	40,000.00	
-	-	1	6572	2008	15,000.00	
-	-	1	5875	2008	50,000.00	
-	-	1	6741	2008	30,000.00	
-	-	1	6759	2008	50,000.00	
-	-	1	4425	2008	15,000.00	
-	-	1	6789	2008	30,000.00	
-	-	1	5108	2008	25,000.00	
-	-	1	3106	2008	50,000.00	
-	-	1	6482	2008	35,000.00	
-	-	1	3529	2008	5,000.00	
-	-	1	3896	2008	50,000.00	
-	-	1	6129	2008	25,000.00	
1	Jérémie	5	6488	2007	100,000.00	
TOTAL (1 groupe /61 Hommes et 60 femmes) bénéficiant du crédit dans la Grande Anse						
DEPARTEMENT SUD/NIPPES GROUPE SOLIDAIRE						
Caisse Populaire CAPUC Cavaillon						
1	BERCY 2èm section	5	-	2008	25,000.00	COMMERCE Et production
1	BEDEAU 2èm section	5	-	2008	25,000.00	
2	BOILEAU 1er section	3	-	2008	30,000.00	
1	GRANDIER II 2è section	5	-	2008	25,000.00	
1	CAVAILLON	5	-	2008	25,000.00	
1	KORAY 5èm section	5	-	2008	25,000.00	
3	LABICHE 3èm	3	-	2008	45,000.00	

ANNEXE VI

	section					
1	Gros MARIN	5	-	2008	25,000.00	
1	MARTINEAU 2èm sect	5	-	2008	25,000.00	
So us To tal 12						
Caisse Populaire KOEK St Louis du Sud						
1	Gde Riv St LOUIS	5	2812	26/01/08	40,000.00	COMMERCE Et production
1	LOZANDIER	5	2808	14/03/08	45,000.00	
1	NAN SABLE	5	2769	25/01/08	50,000.00	
1	LA SALINE	5	2752	18/01/08	50,000.00	
1	LA SALINE	5	2677	25/01/08	50,000.00	
1	NAN SABLE	5	2676	11/01/08	50,000.00	
1	PHILIPPEAU	5	2736	12/02/08	40,000.00	
1	CHERETTES	5	1482	5/09/07	40,000.00	
1	ZANGLAIS	5	2576	6/09/08	40,000.00	
Sous Total 9						
TOTAL 21 groupes bénéficiant du crédit dans le Sud et le Nippes						
DEPARTEMENT ARTIBONITE / CENTRE GROUPE SOLIDAIRE						
Caisse Populaire COPECRA Petite Rivière de l'Artibonite						
1	NAP TRAVAY	5	6572	2007-2008	-	COMMERCE et Production
1	PPRA	5	6574	2007-2008	-	
1	MITCHEM	5	6578	2007-2008	-	
1	FASWAL	5	6584	2007-2008	-	
1	EGLISE NLLE JERUSALE M	5	6589	2007-2008	-	
1	L'AMOUR DE JESUS	5	6590	2007-2008	-	
1	MERCI JESUS	5	6609	2007-2008	-	
1	LES LOUVERTU RIENS	5	6611	2007-2008	-	

ANNEXE VI

1	GROUPE POUR AVANCEM ENT	5	6640	2007-2008	-
1	COEURS DES ANGES	5	6647	2007-2008	-
1	COEURS DU CHRIST	5	6652	2007-2008	-
1	DANIEL 3	5	6656	2007-2008	-
1	UNION DES JEUNES	5	6680	2007-2008	-
1	LE SOLEIL	5	6711	2007-2008	-
1	ESAIE	5	6715	2007-2008	-
1	CHRIST EST A LA PORTE	5	6724	2007-2008	-
1	GEN KONSYANS	5	6728	2007-2008	-
1	ECLESIASTE	5	6732	2007-2008	-
1	UNITE DES FEMMES	5	6734	2007-2008	-
1	UNITE DES FEMMES 5e	5	6741	2007-2008	-
1	UNI	5	6744	2007-2008	-
1	2 ROI 16	5	6752	2007-2008	-
1	EBEN EZER	5	6753	2007-2008	-
1	SADRAC	5	6757	2007-2008	-
1	ESDRAS	5	6761	2007-2008	-
1	ROMAIN 8	5	6768	2007-2008	-
1	TOUT ANSANM	5	6781	2007-2008	-
1	OPBBL	5	6784	2007-2008	-
1	MSPPS- 5	5	6785	2007-2008	-
1	JESUS SEUL	5	6795	2007-2008	-
1	BETHLEEM	5	6798	2007-2008	-
1	DIEU SAUVEUR	5	6800	2007-2008	-
1	LA VERITE	5	6802	2007-2008	-
1	ETERNEL EST GRAND	5	6817	2007-2008	-
1	CHERUBIN	5	6823	2007-2008	-
1	BONDYE BAY	5	6828	2007-2008	-

ANNEXE VI

1	MONT SINAI	5	6832	2007-2008	-
1	LOVE STAR	5	6833	2007-2008	-
1	DELIVRANCE	5	6837	2007-2008	-
1	ESAIE	5	6840	2007-2008	-
1	PAPPM	5	6841	2007-2008	-
1	DEBORA	5	6854	2007-2008	-
1	BATAILLON	5	6857	2007-2008	-
1	GRACE DIVINE	5	6872	2007-2008	-
1	AMOUR FRATERNEL	5	6874	2007-2008	-
1	ZACHE	5	6886	2007-2008	-
1	QUISQUEY A	5	6891	2007-2008	-
1	PROVERBES 16	5	6895	2007-2008	-
1	ESAIE 55	5	6902	2007-2008	-
1	LIMAGE	5	6903	2007-2008	-
1	MATHIEU 4	5	6908	2007-2008	-
1	SOLDAT DU CHRIST	5	6904	2007-2008	-
1	APRA	5	6918	2007-2008	-
1	VOLONTE DE DIEU	5	6921	2007-2008	-
1	CŒURS UNIS	5	6922	2007-2008	-
1	KONSYANS	5	6946	2007-2008	-
1	LE ROCHER	5	6948	2007-2008	-
1	CHRIST EST LA REPONSE	5	6951	2007-2008	-
1	ODPA	5	6972	2007-2008	-
1	FANM KONSEKEN	5	6980	2007-2008	-
1	FANM DEBA	5	7026	2007-2008	-
Sous Total 62					

ANNEXE VI

Caisse Populaire CAPOSOV						
Verrettes						
1	GROUPE	5	5434	20/5/08	-	COMMERCE Et production
1	GROUPE	5	5481	20/5/08	-	
1	L'UNIVERS	5	5672	20/5/08	-	
1	ST VAL	5	5673	20/5/08	-	
1	ADONAI	5	5710	20/5/08	-	
1	STE CLAIRE	5	5928	20/5/08	-	
1	ZENITH	5	5990	20/5/08	-	
1	L'UNITE	5	6126	20/5/08	-	
1	ETOILE DU MATIN	5	6159	20/5/08	-	
1	SOCIAL	5	6251	20/5/08	-	
1	LA FLEUR DU JOUR	5	6304	20/5/08	-	
1	DIEU SOIT LOUE	5	6324	20/5/08	-	
1	AC	5	6476	20/5/08	-	
1	ST FRANCOIS	5	6510	20/5/08	-	
1	L'OEIL DU MAITRE	5	6539	20/5/08	-	
1	GROUPE JOSUE	5	6704	20/5/08	-	
1	GROUPE KEKAL	5	6744	20/5/08	-	
1	JESUS SEUL	5	6959	20/5/08	-	
Sous Total 18						
Caisse Populaire COOPDES (Belladères)						
ASSOCIATION FANM PROGRESSISTE DE BELLADERES (AFPROBEL)						
1	FANM TETE KOLE	5	3239	2008	-	
1	FANM MEN KONTRE	5	3240	2008	-	
1	FANM CHACHE LAVI	5	3241	2008	-	
1	FANM SOLEY LEVE	5	3242	2008	-	
1	FANM EN ACTION	5	3243	2008	-	
2	FANM KAJOU	5	3244	2008	-	

ANNEXE VI

1	FANM MIROIR	5	3245	2008	-	COMMERCE
1	ACCOLADE FANM	5	3246	2008	-	
1	FANM PA PE CHAY	5	3247	2008	-	
1	FANM SOLIDARITE	5	3248	2008	-	
1	FANM DIGNITE	5	3251	2008	-	
1	FANM FLAMBO ESPWA	5	3253	2008	-	
1	FANM KOMBAT AK LAVI	5	3254	2008	-	
1	FANM F IDELITE	5	3256	2008	-	
1	FANM KOLE ZEPOL	5	3258	2008	-	
1	FANM DEVOUE	5	3279	2008	-	
1	FANM KREYOL	5	3280	2008	-	
1	FANM EXELSIOR	5	3282	2008	-	
2	FANM SOLEY	5	3283	2008	-	
1	FANM ROSEAU	5	3284	2008	-	
1	FANM DEMEN MIYO	5	3286	2008	-	
1	FANM JANM	5	3287	2008	-	
1	FANM EN LUTTE	5	3288	2008	-	
1	FANM KAP TRAVAY	5	3289	2008	-	
1	FANM LESPWA	5	3290	2008	-	
1	FANM SOLID	5	3292	2008	-	
1	FANM KOMBAT POU LAVI MIYO	5	3293	2008	-	
1	FANM CHACHE	5	3298	2008	-	

ANNEXE VI

	LAVI					
1	FANM POTO MITAN	5	3309	2008	-	
1	FANM MACHE PRESE	5	3310	2008	-	
1	FANM KRIS KAPABLE	5	3313	2008	-	
1	FANM LUMIERE	5	3308	2008	-	
1	FANM BOSKE LAVI	5	3306	2008	-	
1	FANM VIGILANTE	5	3315	2008	-	
1	FANM TETE ANSANM	5	3300	2008	-	
Sous Total 37						
Caisse Populaire SOCOLAVIM ST Marc et ses environs (Camp- Mary, Frecyneau)						
1	GROUPE DEVOUE	5	657	2008	-	
1	ETOILE	5	658	2008	-	
1	ESPOIR	5	659	2008	-	
1	DELIVRANCE	5	685	2008	-	
1	FANM COURAGEUSE	5	689	2008	-	
1	LES FEMMES VERTUEUSES	5	718	2008	-	
1	LA FOURMIE	5	719	2008	-	
1	FANM ACTIF	5	723	2008	-	
1	LA LUMIERE	5	729	2008	-	
1	INTERVENTION RAPIDE	5	737	2008	-	
1	FANM VANYAN	5	744	2008	-	
1	LE SOLEIL	5	765	2008	-	
1	LUMIERE DU CIEL	5	783	2008	-	
1	COMITE DES FEMMES	5	784	2008	-	
1	LA VICTOIRE	5	800	2008	-	
1	FANM SOLID	5	811	2008	-	
1	FANM PA CHITA	5	826	2008	-	
1	SOLDATS	5	829	2008	-	Commerce

ANNEXE VI

1	MEN DAN LA MEN	5	830	2008	-	
1	PATIANCE	5	831	2008	-	
1	SOLDAT VIGILENT	5	891	2008	-	
1	ALPHA ET OMEGA	5	895	2008	-	
1	GROUPE POZE	5	908	2008	-	
1	GROUPE FAISSEAU	5	922	2008	-	
1	GROUPE DIEU VIVANT	5	948	2008	-	
1	GROUPE LA VOLONTE DE DIEU	5	949	2008	-	
Sous Total 26						
TOTAL 143 groupes bénéficiant du crédit dans l'Artibonite et le Centre						
Département du sud'est						
Caisse Populaire CPRCM Marigot et Peredo						
1	PEREDO	5	713	2008	15,000.00	COMMER CE
1	PEREDO	5	716	2008	15,000.00	
1	PEREDO	5	733	2008	15,000.00	
1	PEREDO	5	761	2008	15,000.00	
1	PEREDO	5	764	2008	15,000.00	
1	PEREDO	5	781	2008	15,000.00	
1	PEREDO	5	791	2008	15,000.00	
1	PEREDO	5	792	2008	15,000.00	
1	MARIGOT	5	5572	2008	15,000.00	
1	MARIGOT	5	5534	2008	15,000.00	
TOTAL 10 groupes bénéficiant du crédit dans le Sud'Est						

Cette expérience justifie l'importance de faire un travail de sensibilisation au profit des groupes cibles défavorisés, qui sont généralement des membres potentiels des coopératives d'épargne et de crédit. Plusieurs faits relatés par les animateurs justifient l'importance de travailler avec la population qui se trouve dans l'entourage des caisses, que ce soit en termes de formation sur l'épargne et le crédit ou que ce soit en termes de clarifications relatives à certaines mauvaises rumeurs qui peuvent détourner la population des services financiers offerts par ces institutions qui pourraient améliorer même sensiblement leurs conditions de vie. Mais, malheureusement on n'a pas arrivé à garder les animateurs en poste régulièrement

ANNEXE VI

comme prévu, parce que les frais qui devaient être alloués à ces animateurs pour la réalisation de cette activité dépassaient les prévisions et à cause de plusieurs circonstances sur lesquels l'ANACAPH va devoir travailler pour ne pas perdre ces acquis. Car, les caisses ne sont pas impliquées suffisamment financièrement.

Activité 2.5) Campagne promotionnelle en vue de former et d'informer les membres potentiels et regagner ainsi la confiance de la population à l'endroit du secteur.

En ce qui a trait à cette activité, l'ANACAPH devait dans le cadre de ce projet :

1. Créer un site de l'ANACAPH
 2. Produire un documentaire télédiffusé sur le secteur
 3. Produire une émission hebdomadaire radiodiffusée sur le secteur
 4. Produire trois bulletins trimestriels.
-
1. Le site de l'ANACAPH est créé et a été lancé au ciné impérial le 21 juin 2008 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'ANACAPH. www.anacaph.coop
 2. Le film documentaire télédiffusé d'une durée de 27mn30s au lieu de 15 minutes prévues dans le document de projet est produit sur le secteur par le cinéaste Arnold Antonin. Le film titré « BATI LAVNI » est déjà lancé en plusieurs occasions, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'ANACAPH au ciné Impérial, à l'occasion de la journée internationale des coopératives le 5 juillet 2008 et à l'occasion de la journée internationale des coopératives d'épargne et de crédit le 16 octobre 2008. C'est un outil de promotion, de sensibilisation et de formation, tant pour les membres que pour les membres potentiels des caisses populaires.
 3. Depuis, la rédaction du rapport intermédiaire, il a été expliqué que les coûts prévus pour la réalisation des émissions hebdomadaires ont été sous évalués, aussi a-t-on décidé de produire 18 émissions de radio et un documentaire audio visuel de 30 minutes sur le rôle de chacun des acteurs du secteur « La Banque de la République d'Haïti (BRH) par le biais de la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP), le Conseil National des Coopératives CNC, le Développement International Desjardins (DID), l'Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes (ANACAPH) et le témoignage des bénéficiaires. Toutes ces émissions sous forme documentaires sont distribuées aux caisses et elles se chargent et se chargeront de la diffusion dans leur département respectif. Le plan des émissions fait l'objet d'un document en annexe. Cette activité est non seulement modifiée mais reste inachevée, faute de disponibilités des invités prévus pour les thèmes élaborés dans le plan. Mais tout est là pour que l'ANACAPH fasse le suivi après le projet. Ce documentaire/ style émission et trois émissions ont été déjà soumis avec le rapport intermédiaire, des CDs d'autres émissions déjà réalisées sont joints à ce rapport.
 4. L'objectif était de produire trois bulletins au cours de l'exécution du projet. Deux bulletins ont été effectivement produits et distribués à toutes les instances socio-économiques du pays et sont publiés sur le site de l'ANACAPH. Le troisième est en cours de production mais ne sera pas publié dans le cadre de ce projet, mais comme prévu le projet permet de redémarrer cette activité qui a été suspendue faute de financement et sera publié périodiquement sur le site.

2.2 Comment évaluez-vous les résultats de l'Action? Incluez vos observations sur la mesure dans laquelle l'objectif spécifique et les objectifs généraux attendus ont été atteints, et si l'Action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus (veuillez spécifier si possible par activité et de façon générale : référez-vous aux indicateurs du Cadre logique)

Pour mieux faire le rapprochement entre les objectifs attendus et les objectifs atteints, les objectifs ici sont repris, tels que formulés dans le document de projet.

Les Objectifs généraux d'ensemble :

- Améliorer la capacité de l'ANACAPH de venir en aide à ses membres
- Renforcer la gouvernance des caisses membres en vue de les aider à jouer leur rôle dans la réduction de pauvreté en Haïti

Par rapport aux objectifs généraux d'ensemble, les indicateurs objectivement vérifiables ont été atteints, de nouveaux services ont été offerts aux membres:

1. La Capacité de l'ANACAPH est améliorée en terme de renforcement structurel , tant sur le plan d'acquisition de matériel didactique et informatique que sur le plan de ressources humaines additionnelles et plus particulièrement la présence de l'ANACAPH sur le terrain est renforcé par le truchement des animateurs de terrain au niveau des départements respectifs.
2. Les documentaires et les émissions sur le secteur
3. Le film pédagogique pour la formation de leurs membres potentiels et leurs sociétaires
4. L'encadrement des membres potentiels dans le voisinage des caisses
5. La la sensibilisation des membres débiteurs des caisses pour le remboursement de leurs dettes envers la caisse
6. Les résultats des études de filières agricoles et non agricoles pour orienter leurs potentialités dans la création de richesse et la réduction de pauvreté, car en général leur portefeuille de crédit est orienté uniquement vers le commerce qui certaines fois n'a aucun impact sur la croissance et n'ayant aucune valeur ajoutée
7. La reprise sur un format beaucoup plus global du courrier de l'ANACAPH..etc.

D'une manière générale, au cours de l'exécution de ce projet, plus de dix demandes d'adhésions ont été formulées, le nombre d'heures d'assistance aux caisses ont été augmentées surtout dans les zones rurales grâce au recrutement des animateurs de terrain dans les différents départements. Suites aux séances de discussions sur la contribution des caisses dans l'amélioration de la vie de leurs membres dans les différents colloques organisés, les dirigeants produisent des réflexions y relatives. Mais, l'ANACAPH n'a pas fait le suivi dans le cadre de l'exécution de ce projet jusque dans les procès verbaux des caisses.

L' Objectif spécifique

Les dirigeants des caisses populaires membres auront la formation et disposeront aussi d'information nécessaires pour orienter la capacité financière de leurs institutions vers les investissements visant à encadrer les

ANNEXE VI

défavorisés en leur donnant accès au crédit adapté dans l'optique globale de la relance de l'économie haïtienne tout en restant efficiente et efficace.

Se rapportant à cet objectif spécifique, des activités de formation de base, de colloques sur des thèmes successifs (Caisses Populaires : acteur du développement humain durable, Vers de nouveaux produits financiers agricoles et ruraux, Performances sociales et économiques des caisses) des ateliers ont été organisés. Ces activités s'étendant sur deux jours chacune, réunissent les Dirigeants des dix départements avec des conférenciers qui viennent d'horizons divers visaient essentiellement à inculquer aux dirigeants de caisses les notions nécessaires, les conscientisant et les habilitant à orienter la capacité financière de leurs institutions dans l'atteinte de cet objectif.

De plus, les études de filières réalisées, les différentes fiches techniques élaborées à l'intention des Dirigeants de caisse visent l'atteinte de ses objectifs.

Avec l'accompagnement des animateurs de terrain, de nombreux petits groupes, soit au minimum 311 sont devenus membres des caisses et ont accès à un premier crédit dans le cadre de ce projet.

2.3 *Quel a été l'apport de l'Action pour les Bénéficiaires finaux et /ou le groupe cible (si différents) et pour la situation dans le pays ou la région cible visés par l'Action?*

Les bénéficiaires finaux qui sont les défavorisés membres potentiels et membres des caisses ont bénéficié et continueront à bénéficier de manière indirecte et directe des résultats du projet :

Indirectement des outils pédagogiques développés et publiés dans le cadre de ce projet tels : les émissions, les documentaires leur permettront de comprendre le fonctionnement d'une caisse populaire.

Directement, seulement pour quatre départements (Nord'ouest, le sud'est, la Grande anse et le sud) dont nous avons l'information sur les premiers montants effectifs décaissés pour les bénéficiaires sensibilisés et encadrés par les animateurs de terrain, ce montant s'élève à sept millions sept cent quatre vingt cinq mille gourdes (7.785, 000,00 gdes).

2.4 *Veillez énumérer toutes les publications (et le nombre d'exemplaires) produites pendant l'Action quel qu'en soit le format, entre-autres celles contenant de nouvelles approches, des moyens innovatifs de communication.... (Veillez joindre une copie de chacune d'elles, sauf si vous l'avez déjà envoyé par le passé).*

- Deux magazines de 28 pages recto verso, mille (1000) exemplaires ont été imprimés pour chaque parution.
- 1 documentaire sur le rôle de chacun des acteurs du secteur et le témoignage des membres des caisses populaires, cent (100) exemplaires
- 1 CD reprenant l'essentiel des colloques sur le financement rural et les performances sociales et économiques, cinquante (50) exemplaires
- 1 CD du film Bati lavni, cent (100) exemplaires

ANNEXE VI

- 1 CD, Deux rapports d'études fiches techniques des produits de crédits agricoles et non agricoles, cinquante (50) exemplaires
- 1 module de formation sur les normes prudentielles /Tableau de bord / cette production fera l'objet de formation visant tous les Dirigeants et cadres de caisses populaires.

Veillez indiquer comment vos publications sont distribuées et à qui.

Les publications sont distribuées aux participants dans les activités ou livrés aux bureaux des concernés :

- Les magazines sont données à tous les Dirigeants de caisses membres et non membres, les institutions partenaires, de tutelles, du gouvernement, universités, et autres institutions de la société civile
- Le CD du film BATI LAVNI et le documentaire audiovisuel sont distribués aux dirigeants de caisses du réseau, aux institutions partenaires et étatiques
- Les autres CDs des colloques et des études sont distribués aux dirigeants de caisses et aux partenaires qui ont été impliqués dans l'activité.

2.5 Veuillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 5000€ attribués pour la mise en oeuvre de l'action depuis le dernier rapport intermédiaire (si existant) ou pendant la période de reporting, en indiquant pour chacun d'eux le montant, la procédure d'attribution suivie et le nom du contractant :

En plus de trois contrats déjà énumérés dans le rapport intermédiaire, deux autres contrats de services de plus de 5000 € ont été attribués pour la mise en oeuvre de l'action

- Etudes filières agricoles, M. Marcelin Norvilus, 450, 000,00 gdes
- Etudes filières non agricoles, M. Ronald Labady, 400, 000,00 gdes

L'offre avait fait l'objet de publication au niveau du premier courrier de l'ANACAPH et d'affiche dans les différentes caisses du réseau, plus de deux mois avant de sélectionner les consultants. Cependant, malgré l'insistance auprès des consultants potentiels, on n'a pas pu avoir trois dossiers soumis comme il le fallait.

2.6 Indiquez si l'Action va se poursuivre après la fin de l'aide de la Communauté européenne. Y a-t-il un suivi des activités envisagées? Qu'est-ce qui va assurer la durabilité de l'Action?

L'ANACAPH a 10 ans d'existence, l'Article 6 de ses statuts stipule qu'elle a une durée illimitée, comme ses membres. Les activités réalisées dans le cadre de ce projet sont des activités conformes à la vision et à la mission de l'association qui ont bénéficié d'une certaine propulsion. En conclusion, l'ANACAPH est dotée à la fin de ce projet de structure nécessaire et de légitimité adéquate pour le maintien de ces activités à la fin du projet. Cette action entraînera un effet de levier et multiplicateur sur les autres activités. La structure qui est mise en place en ce sens que l'ANACAPH est renforcée, les principaux documents développés continueront à être utilisés pour la formation

ANNEXE VI

et la promotion. La révision du plan stratégique et le budget d'opération pour les cinq prochaines années élaborés dans le cadre du projet permettra à l'association de travailler suivant un plan bien défini présenté aux membres.

(Document plan stratégique de l'association développé dans le cadre de ce projet est en annexe)

2.7 L'Action a-t-elle assuré la promotion de l'égalité des genres, des personnes handicapées... ? Si c'est le cas, veuillez expliquer³

L'action a particulièrement assuré la promotion de l'égalité des genres en insistant sur la participation des femmes dans les différentes activités. Dans le premier colloque, il y a eu une intervention sur le thème « Caisses populaires et problématique de genre par madame Évelyne Larrieux, Militante Féministe ». Puis, dans toutes les activités de l'association, le nombre de femme fait l'objet de traitement particulier pour être reporté et pourra être utilisé dans un sens ou un autre à sensibiliser et à convaincre les femmes de participer dans le leadership du mouvement.

2.8 Comment et par qui les activités ont-elles été monitorées/évaluées? Veuillez résumer les résultats du feedback reçu, en ce compris des Bénéficiaires.

Le monitoring ou le suivi a été effectué par le Programme du Renforcement Intégré du Milieu des Affaires (PRIMA) et les bénéficiaires du projet qui sont les caisses populaires membres du réseau et même les caisses non-membres participent à toutes les activités du projet, produisent des réflexions dans les ateliers et réclament à tue tête les différentes publications réalisées dans le cadre du projet et les utilisent.

2.9 Qu'est-ce que votre organisation/partenaire a appris de l'Action et comment cela a-t-il été utilisé et disséminé?

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, l'ANACAPH travaille avec ces membres dont le mode de partenariat est déjà défini dans les statuts et les règlements internes de l'association toutes les activités réalisées dans le cadre de ce projet avaient pour cibles les caisses membres de l'association qui sont parties prenantes et bénéficiaires de toutes les activités entreprises et à qui sont distribuées toutes les publications.

3 Partenaires et autre coopération

3.1 Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action (c-à-d les partenaires qui ont signé une déclaration de partenariat)? Veuillez spécifier pour chaque organisation partenaire.

Comme c'est déjà expliqué ci-dessus, les membres sont les partenaires naturels de l'action suivant les statuts et les règlements de l'association. Donc, il n'y a pas eu de partenariat formel.

³ Référez-vous aux Lignes directrices de la CE concernant l'égalité des genres, les personnes handicapées...

ANNEXE VI

3.2 Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action? Comment ces relations ont-elles affecté l'Action?

L'ANACAPH étant jusqu'ici la seule association de caisses populaires légalement reconnue entretient une relation régulière avec l'état qui l'invite à réfléchir sur tous projets d'avant lois, de procédures et normes prudentielles visant à réguler le secteur.

Dans le cadre de cette action, les autorités de tutelle participent dans toutes les activités (Interview du Directeur général de la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires (DIGCP) et du Directeur Général du Conseil National des Coopératives (CNC) dans la première parution du courrier de l'ANACAPH dans le cadre de ce projet,, l'intervention d'un représentant de la BRH au cours du premier colloque organisé toujours dans le cadre de cette action incitant les dirigeants des caisses populaires à participer dans les activités du projet, la participation du Directeur général du Bureau de crédit agricole (BCA), du Directeur Général de développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), du représentant du ministre de l'agriculture dans le colloque sur le financement rural organisé par l'ANACAPH...etc.

Ces relations ne peuvent que renforcer l'intervention de l'ANACAPH dans le cadre de l'exécution de cette action et renforcer sa représentativité dans les différents axes stratégiques de défense, de promotion, de lobbying, de plaidoirie du secteur auprès des autorités étatiques.

3.3 Le cas échéant, décrivez les liens que vous auriez développés avec d'autres actions

Suivant un atelier de réflexion ou les caisses devaient réfléchir sur leurs principaux besoins, les principaux thèmes qui ont été identifiés et pourraient le cas échéants exécutés avec d'autres actions, plus particulièrement au niveau international sont les suivants :

1. Formation Post universitaires / niveau maîtrise - doctorat pour les directeurs de caisses du réseau et autres cadres supérieurs du secteur/ octroi de bourses ou formations spécialisées sur mesure en finances étalées sur une période intensive sur mesure (centre de formation et services connexes)
2. Conseil et Coaching
3. Benchmarking... etc.

3.4 Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)? (Enumérez toutes les subventions précédentes pertinentes.

Outre les activités régulières de l'association qui sont financées par les cotisations des membres et les revenus sur les formations, ou de la mise en commun d'autres services, les subventions précédentes pertinentes avaient pour objet de

- Mettre en place un service de formation à l'ANACAPH à savoir **l'Instrumentation du service** (Plan cadre/ Grille d'évaluation/Manuel formateur / Module de formation révisé en conformité avec la loi du 26 juin 2002 / transfert de modules développés par RMCH-DID à l'ANACAPH}. C'était une

ANNEXE VI

subvention d'environ 500000,00 gdes. Ce projet a été exécuté en collaboration avec le Développement International Desjardins en Haïti (DID-HAITI).

- Rendre opérationnel le programme de formation sur la gestion de l'épargne et du crédit dont le cycle des prêts, les outils de planification, communication et leadership à l'intention des caisses populaires haïtiennes. Cette subvention était de l'ordre de 70036,00 dollars US qui représentait environ 33 % du coût du projet, l'autre partie était financée par les revenus de formation et de cotisation réalisés par l'association.

Cette action a renforcé les acquis des deux premiers projets en termes d'acquisition d'autres matériels didactiques et informatiques, aussi, elle renforce la structure de formation de l'ANACAPH et la pérennité de l'association. Cette action a été beaucoup plus globale en ce sens qu'il a permis à l'ANACAPH de se renforcer en tant qu'institution au niveau structurel et aussi a permis à l'association de devenir plus autonome et à être plus apte à remplir sa mission envers ses membres. De plus, les publications de cette action sont des acquis pour l'association et renforceront l'axe de bonne gouvernance de l'association auprès de ses membres étant une association nationale qui est préoccupée de l'implication de ses membres dans le développement socio-économique de leur communauté dans un pays comme Haïti.

3.5 Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'Autorité Contractante?

La relation avec l'autorité contractante est une relation normale, régulière, aucune anomalie n'a donc été enregistrée tout au long du processus de l'exécution du projet.

4 Visibilité

Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?

Un des axes stratégiques de l'association est la promotion des caisses populaires, cet axe avait une place privilégiée par les activités qui devraient être réalisées dans le cadre de ce projet qui devait faire une promotion agressive en faveur des caisses populaires en vue de regagner la confiance de la population effritée depuis la crise de l'année 2002. En conséquence, en plus des actions déjà décrites dans le rapport intermédiaire à savoir (le lancement du projet, le discours officiel d'ouverture du Directeur du PRIMA et l'affiche sur le local du projet portant (logo BON/FED//PRIMA)/, dans la deuxième tranche du projet, le documentaire, une production visuelle d'environ 30 minutes porte le (logo BON/FED/PRIMA), ainsi que les deux premières parutions du courrier de l'ANACAPH, le Logo est inscrit sur toutes les autres réalisations du projet, le site www.anacaph.coop, le film Bati lavni, un court métrage de 27 minutes 30 secondes réalisé par Arnold Antonin, et au cours de la tenue des différentes colloques et activités qui sont organisées dans le cadre du projet.

ANNEXE VI

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Nom de la personne de contact pour l'Action: Marie Yolène Abraham Jacquet

Signature:

Localité: Port-au-Prince, Haïti

Date à laquelle le rapport était dû: 15 octobre

Date d'envoi du rapport: 7 novembre 2008